Gaëtan Clément
2005/01/01

Accord du verbe II (cas particuliers)

Une première capsule portant sur l'accord des verbes a paru dans le bulletin *Correspondance* (septembre 1998).

Capsule linguistique

Lorsque le verbe a plusieurs sujets au singulier reliés par *et*, il prend toujours la marque du pluriel : cela va de soi. Si les sujets sont reliés par *comme* ou par *ou*, le verbe prend la marque du singulier ou du pluriel selon le sens donné par le contexte.

Sujets au singulier reliés par *comme*

Lorsque la conjonction *comme* garde sa valeur comparative, le verbe s'accorde avec le premier terme. Dans ce cas, le groupe comparatif est encadré par des virgules.

Nul doute que ce nouveau-né, comme sa sœur ainée, grandira en sagesse et en beauté.

Lorsque la conjonction *comme* prend la valeur de *et*, le verbe s'accorde avec les deux sujets. Dans ce cas, on n'ajoute aucune virgule.

L’enfant comme l’adulte ont besoin de reconnaissance.

Sujets au singulier reliés par *ou*

Lorsque deux sujets au singulier reliés par *ou* s’excluent mutuellement, le verbe se met au singulier.

Tu me demandes pourquoi Antoine et Lucile se sont épousés ? Je l’ignore : c’est l’amour ou l’intérêt qui en a décidé.

Lorsque les deux sujets peuvent s’additionner, le verbe se met au pluriel.

Un porto ou un vin de glace accompagneraient bien ce fromage bleu.

Lorsque la conjonction *ou* relie un sujet au singulier à un synonyme, le verbe se met au singulier. En ce cas, le synonyme n’est pas déterminé.

À Noël, la canneberge ou atoca accompagne souvent la dinde.

Gaëtan Clément